

12^{ème} Session de l'Assemblée des Français de l'Étranger
Commission Finances et Affaires économiques
Mardi 2 Mars 2010

Audition de M. Arnaud PHELEP, Sous-Directeur Agriculture, Europe, affaires étrangères, immigration et aide au développement, Ministère du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État

Monsieur le Sous-Directeur,

Lors du conseil d'administration de l'AEFE, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt vos propos concernant le budget de l'AEFE.

J'ai vu comment lors du CA de l'AEFE, vous avez fait ajourner la décision pour l'approbation de Plan d'Orientation stratégique de l'AEFE : Motif, la RGPP n'avait pas rendu ses conclusions.

Comme je l'ai dit alors, votre analyse mérite d'être écoutée et partagée avec les élus à l'AFE. Aujourd'hui, c'est une première. C'est la première fois que nous recevons un représentant de Bercy.

Votre regard sur le programme 151 nous intéresse. Nous recevrons après vous les représentants du MAEE sur ce sujet.

Nous sommes tous préoccupés par l'évolution de notre réseau consulaire qui doit faire face chaque année à une progression du nombre de français expatriés supérieure à l'inflation. Je dis cela car depuis 2002 le budget est contraint et les dépenses ne peuvent plus progresser plus fortement que l'inflation.

Hier après-midi, Mme Descôtes a dit que Bercy confondait le programme 185 et le programme 151 en matière d'enseignement français à l'étranger. Pour information, l'AEFE dispose d'un budget de 420 820€ (70% du 185) et le budget Bourses PEC représente 106 200€ (32,71% du 151). La pression sur le budget des bourses serait dommageable, d'après elle, au soutien nécessaire au budget de l'AEFE.

Le projet de loi de finances rectificative pour 2010 adopté en première lecture par l'Assemblée nationale prévoit une diminution de 1 186 006 euros pour le programme 151 et une diminution de 4 997 461 euros pour le programme 185. La Commission souhaite donc connaître le détail de ces annulations de crédits au sein de ces deux programmes si vous les avez.

Il est de bon ton en société de mettre en cause en toute circonstance l'intransigeance de Bercy, de fustiger sa vision purement comptable des enjeux auxquels est confronté notre société. En ce qui nous concerne, nous sommes très satisfaits de pouvoir vous écouter. Je pense aussi qu'un échange avec des élus confrontés aux réalités du terrain peut être enrichissant pour vous.